

MIRACLE

aussi éclatant qu'authentique opéré par l'intercession de Sainte Anne.

—
Notre-Dame de Lévis, 6 décembre 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'unir à des milliers d'autres, la voix de mon admiration pour la grande Thaumaturge du Canada. Je me fais ici l'écho de toute une famille, pour exprimer sa profonde reconnaissance envers la Glorieuse Mère de la Vierge Immaculée, que nous aimons à appeler la *Bonne Sainte-Anne*, et qui est maintenant reconnue par le Saint-Siège et Nos Seigneurs les Evêques comme la Patronne de la Province Ecclésiastique de Québec. Bien que la nouvelle faveur de cette grande sainte que je désire faire insérer dans vos "*Annales*," ne soit pas des plus éclatantes par la soudaineté de sa gratification, elle n'en est pas moins grande pour cela ; et, aux yeux de ceux qui en bénéficient aujourd'hui, elle est une grâce signalée.

Il y a aujourd'hui trois ans, Marie-Louise T*** enfant de A. E. T.*** Ecr., (alors résidant à Ste. Anne de la Pocatière) se donnait, en tombant, une entorse au pied gauche ; c'est du moins ce que déclare un médecin habile qui avait été appelé aussitôt, et qui ajouta qu'il n'y avait rien de sérieux dans l'accident. Cependant, contre son attente, le mal augmenta rapidement ; et après quelques semaines, il se forma de chaque côté du pied deux plaies dont le rendement indiquait clairement qu'il y avait eu